



INTERNATIONAL SIVANANDA YOGA VEDANTA CENTRE

Postures * Respiration * Relaxation * Végétarisme * Méditation

26 impasse du Bignon, 45170 Neuville aux Bois Tel: 02 38 91 88 82

email: orleans@sivananda.org www.sivananda.org/orleans

INSCRIPTION A LA FORMATION DE PROFESSEURS DE YOGA AVANCÉE

Date de l'inscription: _____

Lieu de formation: _____ Date de la formation : _____

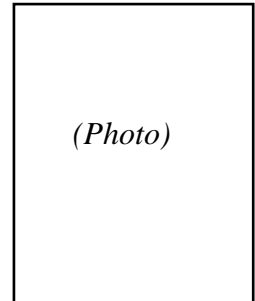
Logement :

Dortoir

Chambre double

Tente

Chambre privée



Nom _____ Prénom _____ H F

Adresse _____

Code postal _____ Pays _____

Tél. maison _____ Tél. travail _____ Tél. mob. _____ E-mail _____

Statut marital _____ Enfants _____ Profession _____

Niveau d'éducation _____ Date du naissance _____ Age _____

Quelles langues parlez-vous _____

Maladies _____ Médicaments _____

Contacteur en cas d'urgence :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Pays _____

Tél. maison _____ Lien de parenté _____

Depuis combien de temps pratiquez-vous le yoga ? _____

Êtes vous membre d'un Centre Sivananda? Lequel? _____

Raisons pour suivre la formation _____

Où avez-vous fait le TTC _____ Quand avez-vous fait le TTC ? _____

Numéro de diplôme _____

Je joins un paiement de _____ Euros

CENTRE SIVANANDA DE YOGA VEDANTA

RÈGLES DE LA FORMATION DE PROFESSEURS DE YOGA AVANCÉE

- 1 La prise ou distribution de quelque drogue que se soit est totalement interdite à l'Ashram. Prévenez les professeurs de l'Ashram si vous devez prendre des médicaments pendant votre séjour.
- 2 La consommation d'alcool, tabac, viande, poisson et oeufs est également interdite.
- 3 L'ashram n'est pas un club de rencontres, ni un lieu de rendez-vous. Le comportement et l'attitude de chacun, aussi bien en privé qu'en public, doit se déterminer de façon à préserver l'atmosphère spirituelle de l'Ashram.
- 4 La présence à tous les cours, conférences et méditations est obligatoire. En cas d'absence, une explication écrite doit être présentée au professeur. Des absences répétées peuvent entraîner l'exclusion du stagiaire de tout le stage.
- 5 Toute absence de l'Ashram, à l'exclusion de brefs déplacements dans le village voisin, doit être approuvée par le professeur responsable de votre groupe.
- 6 Le karma yoga ou le service désintéressé fait partie intégrante de la vie de l'Ashram. Tous les participants pratiquent une heure de karma yoga par jour.
- 7 La nudité en public est absolument interdite.
- 8 Après 22h30, nous demandons à toutes les personnes séjournant à l'Ashram de ne plus faire de bruit.
- 9 Afin de préserver la pureté de l'atmosphère de la salle de méditation, chacun est tenu de se laver les mains, les pieds et le visage avant d'y entrer. Discussions et bavardages n'y ont pas leur place.
- 10 La musique forte - musique rock etc. est strictement interdite dans l'ashram. Toute musique jouée doit être de nature sattvique (pure et reposante).
- 11 Il est interdit de faire brûler de l'encens ou des bougies dans les chambres et les tentes.

En tant que professeur stagiaire de l'organisation Sivananda, j'accepte de participer à toutes les activités. J'assume la pleine responsabilité de ma personne et de mes affaires personnelles et m'engage à faire un effort sincère pour travailler sur moi-même selon les principes du yoga et conformément à l'enseignement de Swami Sivananda et Swami Vishnu-devananda. Je comprends que si j'enfreins une quelconque des ces règles, on pourra me demander de quitter l'Ashram. J'accepte les termes de paiement indiqués ci-dessous.

Date Signature

(Pour les mineurs, le signature des parents est obligatoire.)

TERMES DE PAIEMENT

Veillez joindre un acompte de 500 Euros (non remboursable) à ce formulaire rempli. Le solde devra être réglé 4 semaines avant le début de la formation. Les paiements peuvent être effectués en espèces, par chèque ou carte de crédit. Les prix calculés en dollar (pour la Formation de Professeurs de Yoga Avancée en Inde et au Canada) seront recalculés le premier de chaque mois selon les cours de la Banque Centrale d'Europe. Le solde dû après le paiement des arrhes est calculé au taux valable au moment de l'inscription.

Le prix inclut les frais administratifs, les cours, les repas et le manuel. Les transferts de l'aéroport ou de la gare ne sont pas inclus.

Il n'y a pas de remboursement en cas d'annulation. Un avoir moins 150 Euros de frais administratifs sera donné. Cet avoir est valable pour un autre ATTC ou séjour dans tout Ashram Sivananda. Il n'est pas valable dans la boutique des centres Sivananda.